

sés et de matériaux utilisés pour la construction des barrages, les prix monteront forcément. C'est pourquoi je soutiens que la question soulevée par le député de Kootenay-Ouest arrive à point.

La seule assurance que je puisse lui donner, c'est que je demanderai à mon collègue, le ministre des Mines et des Relevés techniques, de communiquer avec le gouvernement de notre province, la Colombie-Britannique, pour s'assurer que les chiffres auxquels nous

avons droit et que demande le député, soient mis à notre disposition aussi vite que possible. J'estime que nous y avons droit en vertu de l'entente. Comme tout le monde le sait, le gouvernement de la Colombie-Britannique a accepté de donner suite aux engagements pris par le gouvernement fédéral aux termes du traité et du protocole conclu par la suite avec les États-Unis.

(La motion est adoptée et la séance est levée à 10 h. 10 du soir.)